

L'hon. Erik Nielsen (vice-premier ministre et ministre de la Défense nationale): Monsieur le Président, c'est une répétition des questions qui ont été posés à maintes reprises la semaine dernière et cette semaine et auxquelles j'ai répondu.

M. de Jong: Dissimulation.

M. Nielsen: Ce n'est nullement de la dissimulation.

Une voix: Si.

M. de Jong: Absolument.

M. Nielsen: J'ai répondu . . .

M. de Jong: Pas du tout.

M. Riis: Pas du tout.

M. Nielsen: Ils n'aiment pas la réponse, monsieur le Président.

M. Riis: Nous avons notre Nixon à la Chambre.

M. Nielsen: . . . mais, chose certaine, le ministre doit respecter le code de conduite. Telle est la responsabilité du sous-registraire qui applique . . .

M. Orlikow: Il n'a aucune autorité.

M. Nielsen: . . . le code. Il l'a respecté.

M. Gauthier: Comment le savez-vous?

M. Nielsen: Le député le sait parce qu'il a communiqué avec le bureau du sous-registraire.

LE CODE D'ÉTHIQUE—LE COPROPRIÉTAIRE D'UNE FERME

Mme Sheila Copps (Hamilton-Est): Monsieur le Président, ma question s'adresse aussi au ministre de l'Expansion industrielle régionale. En sa qualité de ministre, il a dû produire une déclaration en vertu du Code, qu'il a signée le 26 mars 1986 et où il dit ceci:

Je suis propriétaire à 50 p. 100 de Kings Lynn Farms, Township de King, Municipalité régionale de York. Pendant que je suis assujéti au Code, la gestion de la ferme relève entièrement du copropriétaire.

Le ministre pourrait-il nous dire qui est le copropriétaire?

M. Hnatyshyn: Règlement.

Des voix: Oh, oh!

M. le Président: A l'ordre. La députée se rend compte, je crois, qu'elle pose au ministre une question qui le concerne lui personnellement et non ses fonctions de ministre.

Des voix: Oh, oh!

M. le Président: A l'ordre, je vous prie. La députée pourrait-elle trouver une question concernant le ministère?

Questions orales

Mme Copps: Je demande comment le ministre s'est conformé à ce qui est exigé de lui comme ministre de la Couronne. Seuls les ministres de la Couronne sont obligés de signer le Code. Je crois que de ce point de vue, la question est tout à fait légitime et acceptable et j'attends une réponse du gouvernement . . .

M. le Président: A l'ordre.

Mme Copps: . . . concernant ses obligations mêmes de ministre.

M. le Président: A l'ordre, s'il vous plaît. La députée a-t-elle une question supplémentaire concernant les attributions du ministre?

ON DEMANDE QUE LE MINISTRE SOIT DÉMIS DE SES FONCTIONS

Mme Sheila Copps (Hamilton-Est): N'est-il pas vrai que le copropriétaire de Kings Lynn Farms se trouve être la même Noreen Stevens, l'épouse du ministre? Étant donné que M^{me} Stevens est mêlée à plus d'une entreprise ou filiale de York-Centre, ne croyez-vous pas qu'il serait temps d'écarter le ministre et de prendre les mesures nécessaires pour dissiper cette ombre qui plane sur l'ensemble du gouvernement Mulroney?

Des voix: Bravo!

L'hon. Erik Nielsen (vice-premier ministre et ministre de la Défense nationale): Monsieur le Président, la députée exprime une opinion. Elle a droit à son opinion, que je ne partage pas.

M. Andre: Ma femme aussi est propriétaire de la moitié de ma maison.

M. Nielsen: En tant que responsable de l'application du Code d'éthique, je suis persuadé que le Code a été respecté.

L'EMPRUNT NÉGOCIÉ PAR LA FEMME DU MINISTRE

M. Ian Deans (Hamilton Mountain): Monsieur le Président, ma question, qui s'adresse aussi au vice-premier ministre, est des plus directes. D'après lui, le ministre a-t-il reçu un avantage quelconque, ou va-t-il en recevoir, grâce à l'emprunt que sa femme a négocié?

L'hon. Erik Nielsen (vice-premier ministre et ministre de la Défense nationale): Ma réponse à cette question, monsieur le Président, est elle aussi des plus directes. Comme tous les ministres de la Couronne, le ministre est tenu d'observer . . .

M. McCurdy: Allons donc! Est-ce oui ou non?